

Portrait social

Communauté d'Agglomération
de Saintes



40,3%
PERSONNES
COUVERTES

11 026
ALLOCATAIRES

Sur la communauté d'agglomération de Saintes, **24 393 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **40,3%** de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 27 % à 49 % selon les communautés de communes et d'agglomération.

Le territoire se caractérise par une proportion importante de personnes isolées (49 % contre 48,6 % au niveau départemental).

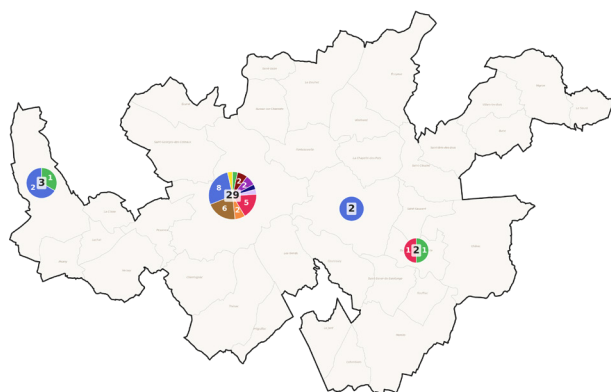
105 étudiants bénéficient d'une aide, soit 1% de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu.

15% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (13 % au niveau départemental, 15% au niveau national).

3 747 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1307 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 2 875 enfants.**

Nombre d'équipements financés par une prestation de service



Type d'activité	Nb équip.
AAD Aide à Domicile	1
ALSH Accueil Loisirs Sans Héberg.	12
CLAS Contrat Local Acc. Scolarité	6
CS Centre Social	2
EAJE Étab. Accueil Jeune Enfant Psu	6
ER Espace Rencontre	1
FJT Foyer Jeunes Travailleurs	1
LAEP Lieu Accueil Enfants Parents	2
PSJEUNE Prestation Jeunes	2
RPE Relais Petite Enfance	3
TOTAL	36

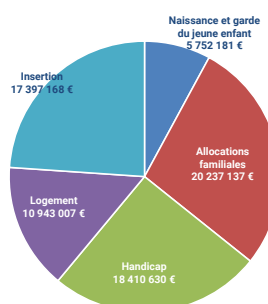
Note : La carte situe le lieu d'implantation de l'équipement mais celui-ci peut être à rayonnement intercommunal ou itinérant.

Le poids financier de la Caf sur le territoire

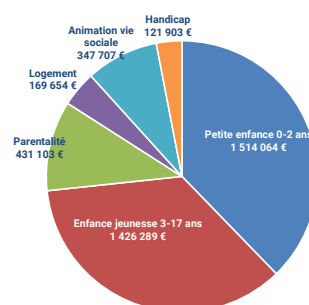
76,7M€ • **72,7M€ de prestations familiales** versés aux allocataires, soit 10% des dépenses à l'échelle du département

• **4M€ d'aides d'action sociale** versées aux familles et aux gestionnaires d'équipements (8% du département).

Financements en Prestations familiales



Financements en Action sociale

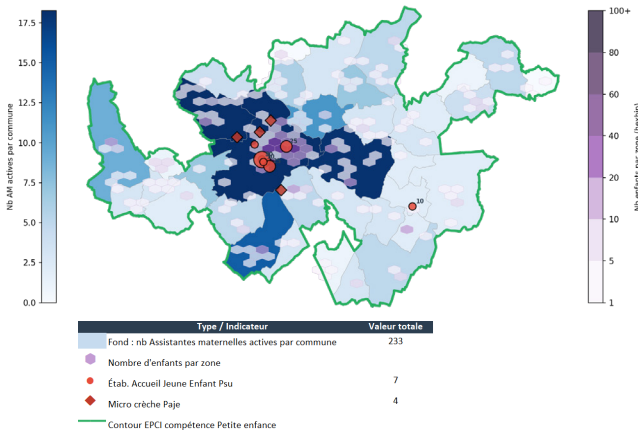




Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

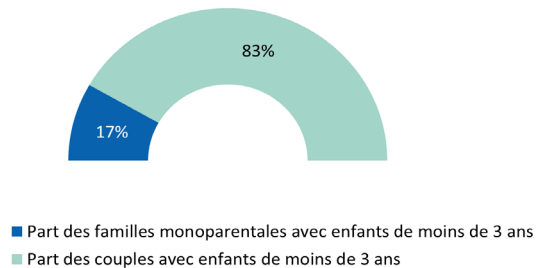
Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2023



La Caf de la Charente-Maritime soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et de prestations individuelles versées aux familles.

Avec un total de **1 060 places**, le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant sur la communauté d'agglomération s'élève en 2023 à **76 places pour 100 enfants** de moins de 3 ans. Premier mode d'accueil, l'offre des assistants maternels couvre 80% des places. L'offre d'accueil est concentrée sur la ville centre comme le nombre d'enfants.

Enfants couverts par la prestation



Source : Caf 2024

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **68 enfants ont des parents qui la perçoivent**. Entre 2023 et 2025, le nombre de grossesses en cours au 31 décembre est passé de 97 à 79 (-18,6%).

La part des **familles monoparentales** avec enfants de moins de 3 ans est de **17%** contre 83% pour les familles en couples.

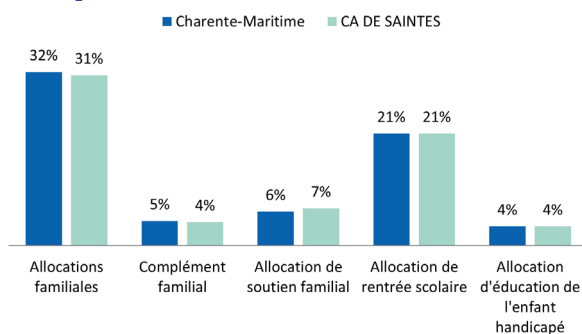
Le nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans représente 23% de l'ensemble des familles de la communauté d'agglomération de Saintes.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

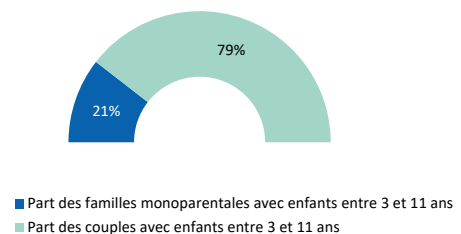
Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



Source : Caf 2024

- 31% des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 4% perçoivent un complément familial,
- 21% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 7% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 4% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant en situation de handicap.

Familles avec enfants entre 3 et 11 ans

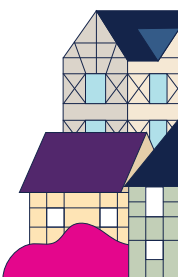


Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité avec **431 000 €** permettant de financer les actions et structures.

La part des **familles monoparentales avec enfants entre 3 et 11 ans** est de 21,1% contre 20% sur le département.

Le taux est stable depuis 2023 (+0.9point).

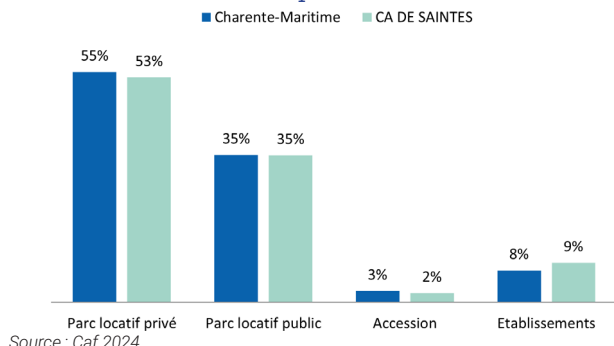




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de juin 2024, **4 257** foyers reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **7 322 personnes**, soit **12% de la population** totale du département. La communauté d'agglomération de Saintes se caractérise par une proportion équivalente entre les bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (35% comme en Charente-Maritime) et ceux du privé (53% contre 54,7% en Charente-Maritime).

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Charente-Maritime	CA de Saintes
Parc locatif privé	221 €	227 €
Parc locatif public	203 €	196 €
Accédants	168 €	169 €
Etablissement	198 €	223 €

Source : Caf 2024

Quel que soit le type de logement, les montants moyens de l'aide au logement sont **similaires à ceux de la Charente Maritime**. Ce qui pourrait s'expliquer par un niveau de loyer et une structure socio-économique globalement similaire.

Une exception avec le montant des aides au logement pour les bénéficiaires en établissement (ex : résidence autonomie) en moyenne plus élevée de 25€ qu'à l'échelle du département.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **1 373 foyers** sur le territoire de la communauté d'agglomération. Parmi eux, 19% ont moins de 30 ans, 60% sont des personnes isolées et 9% sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement.

> **3 974 allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi soit 36% des foyers allocataires (37% au niveau départemental).

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour **360 foyers** en 2024.

> **1 616** personnes sont bénéficiaires de l'Allocation adultes handicapés (Aah). 63% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (57% au niveau départemental).

Parmi les bénéficiaires de l'Aah, 242 ont des enfants.

Sur le territoire, **364 familles** bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeéh).

Parmi eux, 268 ont été accueillis dans les structures financées par les prestations de service (14 en Eaje et 254 en Alsh) soit 67%.

Dans le cadre de la politique « inclusion handicap », **121 903 €** d'aides ont été versés aux partenaires.

Profil des personnes en situation de handicap

1 616
BÉNÉFICIAIRES
DE L'AAH

15%
DES BÉNÉFICIAIRES
DE L'AAH ONT
DES ENFANTS

401
ENFANTS
BÉNÉFICIAIRES
DE L'AEEH

7 ENFANTS SUR 10
ONT ÉTÉ ACCUEILLIS DANS
LES EAJE ET LES ALSH



ZOOM

L'actualité des territoires

Réseau d'acteurs

- 3 réunions des **réseaux parentalité** et petite enfance se sont tenues : ces réseaux ont permis de l'interconnaissance et le partage d'informations entre professionnels sur l'offre existante (y ont entre autres participé une maison et des associations d'assistants maternels) ;
- 4 réunions du **réseau jeunesse** : ces temps ont permis la réalisation de travaux autour de projets jeunes, de dispositifs existants (*Boussole des Jeunes*, le Service civique, mobilité internationale) et l'organisation d'actions, d'événements telles que *Emancip'Action*, *Rallye Santé*, *Festi Mômes*, *Festi Sol* ;
- 2 réunions du **réseau enfance** avec les accueils de loisirs associatifs du territoire pour se réapproprier le projet éducatif local (Pedt), suivre le travail sur l'harmonisation des tarifs et coordonner l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs.

Actions phares

- Création, cofinancée par la Caf, d'un **poste de référent inclusion** accueil de loisirs, qui accompagne familles et professionnels, pour l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Mise en place d'un **dispositif de répit parental** par le centre social Boiffiers Bellevue, après Belle Rive : un accueil en soirée pour les familles avec enfant(s) de 0-11 ans, des professionnels gardent les enfants pour permettre aux parents de prendre du temps pour eux ;
- **Familles en fête** : une rencontre qui a réuni l'ensemble des professionnels (petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité) pour présenter aux familles l'offre de services sur l'agglomération Saintes Grandes Rives l'Agglo. Les familles ont également pu partager des ateliers avec leurs enfants (1 600 personnes accueillies lors de la journée) ;
- **Conférence** de Jean Epstein pour les professionnels et familles du territoire.

Vie de structure

Renouvellement du projet social du centre social Boiffiers

Bellevue : un projet de continuité avec aux commandes un nouveau directeur (ancien coordinateur global).

